

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 2 juin 2021

Élections départementales et régionales 2021 : horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux de vote en Gironde

Les horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux de vote en Gironde à l'occasion des élections départementales et régionales, qui se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin* 2021, sont fixés comme suit :

- de 8h00 à 20h00 : pour la commune de Bordeaux ;
- de 8h00 à 19h00 : pour les communes de Mérignac, Pessac, Talence, Villenave-d'Ornon, Saint-Médard-en-Jalles, Bègles, La Teste-de-Buch, Gradignan, Cenon, Libourne, Eysines, Le Bouscat, Lormont, Bruges, Floirac, Ambarès-et-Lagrave et Blanquefort ;
- de 8h00 à 18h00 : pour toutes les autres communes du département de la Gironde.

* *en cas de deuxième tour*

Bureau de la communication interministérielle

Sophie Billa : 06 07 62 05 99
Agathe Nougué : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr



2, esplanade Charles-de-Gaulle
2/2 CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex